



MENACES

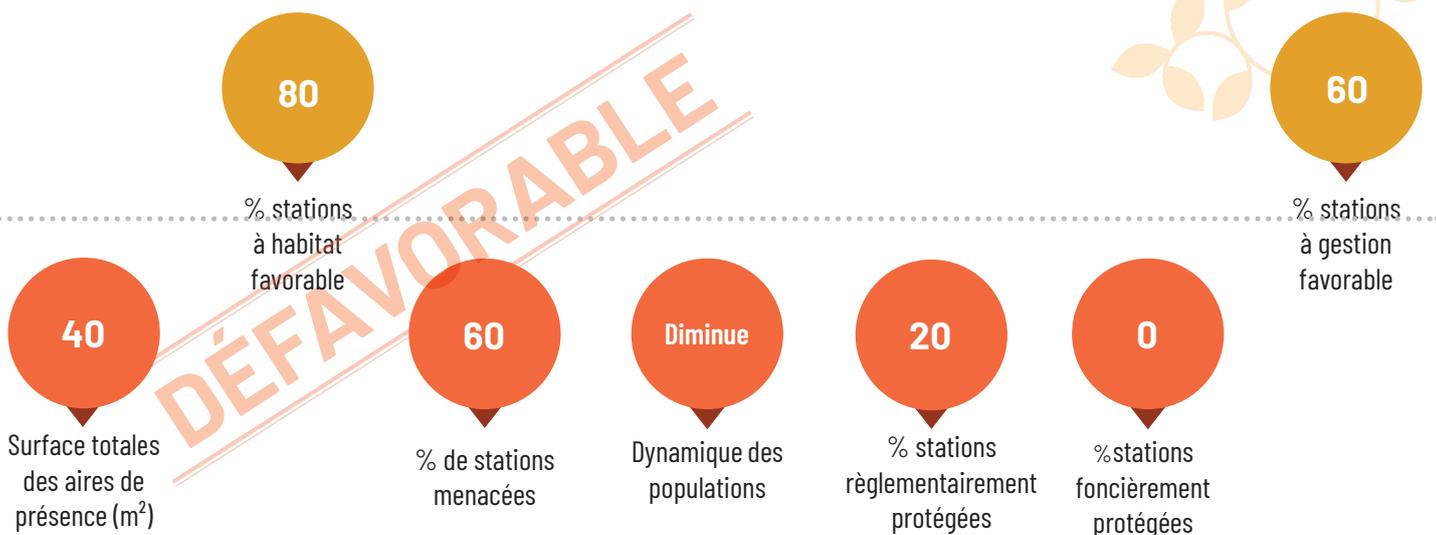
Surpâturage (piétinement, déjections animales).

Espèce en régression, impactée par le pâturage



SITUATION RÉGLEMENTAIRE ET FONCIÈRE

Les stations du Col de Balme (74) et de Vaujany (38) ne font l'objet d'aucune protection, foncière, réglementaire ou contractuelle ; les autres sont en sites N2000.



ACTIONS

Plan de conservation : suivi Défens Gestion Culture ex situ

PARTENAIRES



LÉGENDE DES PICTOGRAMMES

